



EXTRAIT DU REGISTRE

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER N°20 :

AUTORISATION DE CREER UNE
CHAMBRE FUNERAIRE PAR
L'ENTREPRISE SARL "AQUITAINE
SERVICES FUNERAIRES - POMPES
FUNEBRES 33" -AVIS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Séance ordinaire du 23 JUIN 2022

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 23 Juin 2022

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 27

Absente : 1

Excusés : 7

Présents : Patrick BOBET, Gwénaél LAMARQUE, Emmanuelle ANGELINI, Philippe FARGEON, Maël FETOUH, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Marie DA ROCHA, Nathalie SOARES, Guillaume ALEXANDRE, Thomas BURGALIERES, Michel MENJUCQ, Bruno QUÉRÉ, Sandrine JOVENÉ, Daphné GAUSSENS, Géraldine AUDEBERT, Jonathan VANDENHOVE, Alain GÉRARD, Benjamin DUGERS, Sarah DEHAIL, Xavier DE JAVEL, Julie-Anne BROUSSIN, Damien ROUSSEAU, Didier PAULY, Jean-Jacques HERMENCE, Maxime JOYEZ, Patrick ALVAREZ

Excusés avec procuration : Jean Georges MICOL (Pouvoir Philippe FARGEON), Mathilde FERCHAUD (Pouvoir Mael FETOUH), Bérengère DUPIN (Pouvoir Emmanuelle ANGELINI), Grégoire REYDIT (Pouvoir Marie DA ROCHA), Daniel BALLA (Pouvoir Sandrine JOVENE), Violette LABARCHÈDE (Pouvoir Alain MARC), Armelle BARTHÉLEMY (Pouvoir Michel MENJUCQ)

Absente : Claire LAYAN

Secrétaire : Guillaume ALEXANDRE

**DOSSIER N° 20 : AUTORISATION DE CREER UNE CHAMBRE FUNERAIRE PAR L'ENTREPRISE
SARL "AQUITAINE SERVICES FUNERAIRES - POMPES FUNEBRES 33" -
AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL**

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

La Sarl "AQUITAINE SERVICES FUNERAIRES - Pompes Funèbres 33, située 1 rue Newton à Tresses (33370), a déposé, auprès des services de la préfecture de la Gironde, une demande d'autorisation relative à son projet de création de chambre funéraire, située 408 Avenue de la Libération au Bouscat.

La superficie du terrain est de 339 m2 et celle du bâtiment de 209 m2 comprenant :

- Pour la partie chambre funéraire :
 - o Un accueil famille extérieur
 - o 3 salons de présentation
 - o 1 partie technique avec une salle de préparation et un garage
 - o 2 cellules réfrigérées de capacité de 5 corps chacune
 - o Des sanitaires PMR (Personne à Mobilité Réduite)

- Pour la partie magasin commercial :
 - o Un bureau de 10,06 m2
 - o Une surface de vente de 29,43 m2

- 2 places de parking dont 1 destinée aux personnes à mobilité réduite
- Date envisagée d'ouverture au public : 1^{er} mars 2023.

Conformément à l'article R2223-74 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'avis du conseil municipal de la commune où se situe le projet, préalable à une telle ouverture, demeure nécessaire.

Aussi par courrier du 13 juin 2022, Madame la Préfète nous a informé qu'il allait être procédé à une enquête publique, sur la demande présentée par la SARL "AQUITAINE SERVICES FUNERAIRES - POMPES FUNEBRES 33 et demande que le Conseil Municipal du Bouscat émette un avis sur ce projet.

VU l'article R2223-74 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par :
34 voix POUR,**

Article unique : Emet un avis FAVOREABLE à la demande de création d'une chambre funéraire par la SARL "AQUITAINE SERVICES FUNERAIRES - POMPES FUNEBRES 33, sur le terrain situé 408 Avenue de la Libération au Bouscat.

Fait et délibéré le 23 Juin 2022

LE MAIRE,



Patrick BOBET

5